Un site d'exception

Le plateau du site des Côtes, qui frange à l'ouest la grande plaine de Limagne, est porté par une coulée basaltique vieille de 15 millions d'années.
Les premières occupations humaines du site, attestées par la découverte de haches en pierre polie, céramiques et bijoux, remontent au quatrième millénaire avant J.-C. Mais les vestiges les plus notables sont ceux d'un important oppidum gaulois, lieu d'habitat élevé du peuple arverne : maisons et ateliers, fortifications, temple. Un camp romain sur le puy de Chanturgue et la topographie locale ont laissé à penser que la bataille entre Vercingétorix et César, en 52 av J.-C., s'était déroulée ici et non sur le site de Gergovie.

Bientôt les vendanges sur cette petite parcelle de vigne dominant la ville. Le souvenir du temps où, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les pentes du site des Côtes comptaient plus d'une centaine d'hectares en production, sera peut-être bientôt ravivé par un programme de revitalisation de la viticulture sur le puy de Chanturgue qui a transmis son nom au plus célèbre des crus auvergnats.

Ce site possède de plus un fort intérêt naturaliste. La biodiversité est encore ici de mise et le puy de Var, notamment, recèle une flore riche parmi laquelle on remarque les chênes pubescents et surtout quatre espèces d'orchidées rares et protégées.
Longtemps menacé par une carrière et une urbanisation galopante de ses pentes, le site des Côtes est maintenant l'objet d'une attention particulière de Clermont Communauté en faveur de sa préservation. Les balades qui le parcourent permettront à chacun de prendre conscience qu'il traverse un milieu fragile, à respecter pour éviter que son avenir ne se conjugue au passé.

Code de bonne conduite

- Pensez au stationnement gênant : entrées de chemins, de champs, de fermes...
- Restez sur les sentiers balisés.
- Emportez vos détritus ou utilisez les poubelles.
- N'effrayez pas les animaux ou les troupeaux ; tenez les chiens en laisse.
- Respectez les cultures et la flore ; la cueillette des fleurs, petits fruits et champignons est réglementée.
- N'allumez pas de feux, ne jetez pas vos mégots de cigarettes.
- Vététistes, contrôlez votre vitesse et respectez les autres usagers.
- Des balises peuvent disparaître ; sachez vous repérer sur la carte.
- Soyez prudents en période de chasse ; renseignez-vous en mairies.

Une négligence de ces conseils pourrait entraîner le refus légitime de laisser à l'avenir certains chemins ouverts aux promeneurs.

Sachez que vous randonnez à vos propres risques, et êtes responsable des dommages ou accidents qui pourraient survenir à vous-même ou au préjudice d'un tiers du fait de l'inadaptation de votre comportement aux lieux et aux dangers normalement prévisibles en milieu naturel.

Un espace naturel de proximité pour la détente

Bienvenue sur le réseau de promenade et découverte aménagé à votre intention par Clermont Communauté sur le site des Côtes. Aux portes de la ville, et pourtant paré de tous les attraits d'un espace naturel préservé, le site des Côtes vous propose, sur les cinq communes qui le composent, 42 km d'itinéraires balisés et signalisés offrant de très belles vues sur l'agglomération. Tables de lecture du paysage et panneaux thématiques émaillent les parcours pour révéler la richesse des lieux et vous procurer d'agréables moments de détente.

Bonne balade !

- Entrée principale (avec information détaillée)
- Entrée secondaire
- P Stationnement
- 21 Ligne et arrêt de : bus / tramway

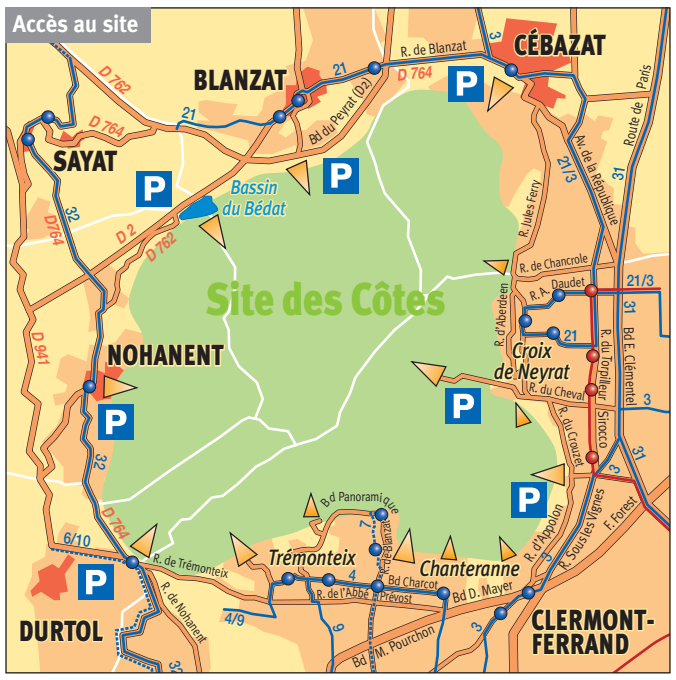

Réalisation et financement : Clermont Communauté

Maîtrise d'œuvre : Conception et réalisation des contenus : Chamina - Charte graphique et PAO : Idéo Graphique - Textes : I. Audinet, D. Bambier - Photos : Joël Damase - N. Dutranoy / Chamina, Horizon photographie / Clermont Communauté - Mise à jour édition 2013 : Clermont Communauté - Impression : Imprimerie Decombat - Carte IGN 1 : 25 000 n°2531 et 2531 Est ©IGN – 2015- Autorisation n° 5016-036.

2016

04 73 98 34 00 - www.clermontcommunaute.fr

Blanzat

4 000 habitants

- Dans le village : architecture typique des maisons vigneronnes
- Ancienne usine de caoutchouc et ancienne papeterie dans le quartier des Vergnes
- Vallée du Bédat : ruisseau et bassin d'orage du Bédat, aménagé par Clermont Communauté pour la détente et la pêche
- Ferme du Chevalard, sur le site des Côtes : vente directe de fromage de chèvre (le « Chevreton du Chevalard »)
- Plateau volcanique de la Bade, au nord-ouest du village : autres circuits de randonnée, promenade et découverte (petit guide gratuit en mairie), grotte dans la coulée de lave basaltique
- Médiathèque Aimé Césaire. Renseignements : Tél. 04 63 66 95 70

Site Internet : www.ville-blanzat.fr - Mairie de Blanzat - Tél. : 04 73 87 40 40

Clermont Communauté

21 communes - 288 700 habitants

Clermont Communauté œuvre pour le développement économique au service de l'emploi et pour l'aménagement équilibré de son territoire, tant sur le plan culturel et sportif qu'environnemental. Elle conduit les grands projets d'équipements publics qui vont structurer de nouveaux services aux habitants et conforter l'attractivité et la notoriété de notre territoire (par exemple le réseau métropolitain haut débit).

Parallèlement à ces grands équipements, Clermont Communauté mène de multiples actions d'aménagement local, telles que la mise en place de ce réseau de promenade et découverte, ou l'aménagement du bassin d'orage de la vallée du Bédat, entre Nohanent et Blanzat, qui est devenu un lieu de promenade et de pêche.

Clermont Communauté : 64-66, avenue de l'Union Soviétique
BP 231 - 63007 CLERMONT-FERRAND cedex 1 - Tél. : 04 73 98 34 00
Site Internet : www.clermontcommunaute.net - clermont-communaute@agglo-clermont.fr

Cébazat

7 900 habitants

- Eglise Saint-Étienne, de type roman, avec des éléments des xe, xiie et xiiie siècles
- « Lanterne des morts » sur le toit d'une habitation attenante à l'église
- Porte des Farges, dite « tour de l'horloge », reconstruite en 1754, symbole de Cébazat
- Vestiges du château de la Maleric, à proximité de l'église
- Parc Pierre-Montgroux - Expositions temporaires
- Marché les jeudi et dimanche matins
- Sémaphore : saison culturelle avec le festival « Sémaphore en chanson » (chanson française, début novembre)
- Ruisseau et vallée du Bédat
- Domaine de la Prade : ouvert au public les dimanches et jours fériés de 10h à 19h (jusqu'à 19h30 du 1er juillet au 30 septembre)

Site Internet : www.cebazat.fr - Mairie de Cébazat - Tél. : 04 73 16 30 30

Clermont-Ferrand

143 000 habitants

Sur le site des Côtes :

- Vestiges de constructions gallo-romaines sur le plateau des Côtes : *fanum* (temple) inscrit au titre des Monuments historiques. Vestiges probables d'un camp romain sur Chanturgue (actuellement non accessible au public). Visites commentées proposées par l'ASCOT (Association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue)

Renseignements : ascot@gergovie.fr

Découvertes archéologiques et patrimoine naturel sur www.cotes-de-clermont.fr

À proximité :

- Au musée d'archéologie Bargoin : collections des découvertes de l'archéologue Paul Eychart sur le site des Côtes
- Mur des Sarrasins (cour intérieure d'un immeuble rue Rameau, face à l'école Nestor-Perret) : le plus important vestige gallo-romain de l'époque où Clermont s'appelait Augustonemetum
- Parc de Montjuzet (26 ha) et son jardin méditerranéen ; pique-nique et accès aux pelouses autorisés
- Parcours dans la Ville : 3 circuits de découverte dans le centre historique de Clermont-Ferrand et un circuit dans le quartier médiéval de Montferrand (xiie siècle) matérialisés par des médailles incrustées dans le sol et jalonnés de bornes thématiques - Dépliant disponible à l'Office de Tourisme

Site Internet de la ville : www.ville-clermont-ferrand.fr
Mairie de Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 42 63 63
Site Internet de l'Office de Tourisme : www.ot-clermont-ferrand.fr
Office de Tourisme et des Congrès - Tél. : 04 73 98 65 00

Durtol

2 069 habitants

- « Terrasse de Clermont-Ferrand, porte des volcans », nombreux belvédères sur l'agglomération clermontoise
- Château façade à deux tours rondes (fin xiiie siècle) acheté en 1895 au Comte de Clerval par le Docteur Charles Sabourin pour créer le premier sanatorium en France
- Village niché dans un écrin de verdure (châtaigneraies, résineux, divers feuillus, ruisseaux), au cœur duquel règne le Mont-Chany. La coulée de lave du puy du Parion traverse la commune (sud ouest / nord est)
- Nombreux sentiers de promenade à proximité. Possède plusieurs croix dont certaines en pierre de volvic (Croix des Combes, des Rameaux, Saint-Martial, Montchany-les Moriers, Croix de mission) sans oublier la Grotte du curé (sous le puy Merqué)

Mairie de Durtol - Tél. : 04 73 37 37 06

Nohanent

2 072 habitants

- Ancien bourg fortifié (vestiges), village vigneron
- Source Saint-Martial, canalisée en nombreux lavoirs
- Bourg des Blanchisseuses
- Chapelle (xie siècle) abritant une source réputée miraculeuse, vestiges de colonnes et chapiteaux romans
- Croix du chemin des Côtes (xvie siècle)
- Ruisseau de la Saussade
- Bassin d'orage du Bédat, aménagé par Clermont Communauté pour la détente et la pêche

Site Internet : www.ville-nohanent.fr
Mairie de Nohanent - Tél. : 04 73 62 80 21

Au nord du site des Côtes, la vallée du Bédat, l'une des mieux préservées de l'agglomération, sépare Blanzat des premières pentes.

Signalétique et balisage

Ces éléments de repère facilitent l'utilisation des 42 km d'itinéraires du réseau de promenade et découverte du site des Côtes.
Avec cette carte, les indications portées par la signalétique directionnelle, et le balisage, vous pouvez vous situer à tout moment sur le terrain et composer votre propre itinéraire en fonction de votre temps disponible, de votre forme physique ou des caprices de la météo.

• La signalétique directionnelle :

Ces panneaux sont présents à chaque carrefour du réseau d'itinéraires. Ils permettent de s'orienter dans les directions indiquées :

- La plaque **verte** en tête de poteau donne le **nom du lieu où l'on se trouve**, et son **altitude**. Ce nom figure également sur la carte ci-contre.

- Les plaques **jaunes** donnent les **directions possibles**, ainsi que les **distances** pour y parvenir. La dernière ligne de chaque panneau précise le nom du prochain carrefour du réseau. Le repérage et l'orientation se font ainsi très facilement, et vous pouvez à tout moment modifier votre itinéraire.

• Le balisage :

Les itinéraires de promenade du site des Côtes sont balisés avec des ronds de peinture jaune et sont utilisables dans les deux sens.

Le réseau :

- Itinéraire de promenade balisé
- Liaison non balisée
- Les Sagnes — Carrefour d'itinéraires
- 0,3 km — Distance entre carrefours

Les portes d'entrée dans le réseau :

- Principale (avec information détaillée)
- Secondaire
- Stationnement

Les panneaux d'information :

- Panneau thématique
- Table d'interprétation du paysage

Autres informations :

- Arrêt de transport en commun
- Ligne 21 — Ligne de bus
- Ligne desservie à certaines heures
- Ligne de tramway
- Limite du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

0 200 400 600 800 1 000 m